











































































































































## 10.4 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux comptabilisés au titre des exercices 2018 et 2017 se détaillent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	MAZARS				MONNOT et ASSOCIES			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
<b>Certification des comptes</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :								
- Émetteur	350	340	34%	27%	170	165	56%	51%
- Filiales intégrées globalement	606	818	59%	64%	133	160	44%	49%
<b>Sous-total</b>	<b>956</b>	<b>1 158</b>	<b>92%</b>	<b>91%</b>	<b>303</b>	<b>325</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Services autres que la certification des comptes</b>								
- Émetteur	60	41	6%	3%				
- Filiales intégrées globalement	18	77	2%	6%				
<b>Sous-total</b>	<b>78</b>	<b>118</b>	<b>8%</b>	<b>9%</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>1 034</b>	<b>1 276</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>303</b>	<b>325</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Les services autres que la certification des comptes correspondent principalement à la délivrance d'attestations (covenants financiers, RSE, etc.).

## 11 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

### ACQUISITION DE KENOLKOBIL PLC

En octobre 2018, le Groupe a acquis 24,99 % des actions de KenolKobil Plc, premier groupe pétrolier kényan, et a annoncé son intention de lancer une OPA sur le capital restant. Les titres acquis en 2018 figurent en « Autres actifs financiers » au 31 décembre 2018.

Le 10 janvier 2019, faisant suite à l'approbation reçue de l'Autorité des Marchés Financiers du Kenya, le Groupe a annoncé son offre de rachat de l'ensemble des actions de KenolKobil Plc au prix de 23 KES (shillings kényans) par action.

Le Conseil d'Administration de KenolKobil Plc, après avoir pris connaissance du rapport d'un cabinet de conseil indépendant, a examiné l'Offre et a recommandé à ses actionnaires de l'accepter.

L'Offre a été clôturée le 18 février 2019 avec succès. A l'issue de l'opération, le Groupe détient 97,6 % des actions émises et est en mesure de lancer une procédure de rachat obligatoire des actions résiduelles.

Sur la base du prix d'offre de 23 KES par action sur la totalité du capital, le montant total déboursé atteindra 312 millions d'euros, financé entièrement par tirage sur des lignes de crédit.